

Les Wateringues, qui fait quoi ?

Le Delta de l'Aa compte plusieurs acteurs prenant part à la gestion de l'eau. Que ce soit sur le littoral, les Wateringues ou les bassins versants amonts, chacun a un rôle et un périmètre d'action bien défini. Les territoires étant très interconnectés, la coordination entre acteurs est essentielle.

Les acteurs de la gestion de l'eau du Delta de l'Aa

Sur le littoral

Le rivage du Delta de l'Aa forme une barrière composée de dunes et d'ouvrages de défense côtière comme les digues et les perrés. Il protège ainsi la plaine des Wateringues des invasions marines.

Selon l'ouvrage de protection (naturel ou artificiel), différents gestionnaires peuvent aujourd'hui intervenir : État, collectivités, Conservatoire du littoral, ports, Conseils départementaux... Demain, c'est l'Institution intercommunale des Wateringues qui sera amenée à coordonner l'ensemble de ces acteurs.

À la frontière

Le polder des Wateringues est un territoire transfrontalier. Des eaux s'écoulent de la France vers la Belgique et inversement.

Le Groupement européen de coopération territoriale (GECT) West-Vlaanderen / Flandre - Dunkerque - Côte d'Opale est le lieu d'échanges et de concertation pour la recherche de solutions concrètes aux problématiques de gestion hydraulique dans la région transfrontalière.

Dans les Wateringues

Les sections de Wateringues (5 dans le Nord et 6 dans le Pas-de-Calais) sont des associations forcées de propriétaires. Elles ont en charge l'entretien des watergangs et le fonctionnement des stations de pompage au sein du polder.

Les Voies navigables de France, établissement public d'Etat, sont responsables de la gestion et de l'entretien des canaux navigables ainsi que des ouvrages de régulation des niveaux d'eau (vannes et écluses).

L'Institution intercommunale des Wateringues est un syndicat constitué des 6 intercommunalités du Delta de l'Aa. Elle réalise les grands ouvrages permettant l'évacuation des eaux à la mer et assure, avec les ports de Calais et Dunkerque, leur exploitation et leur entretien.

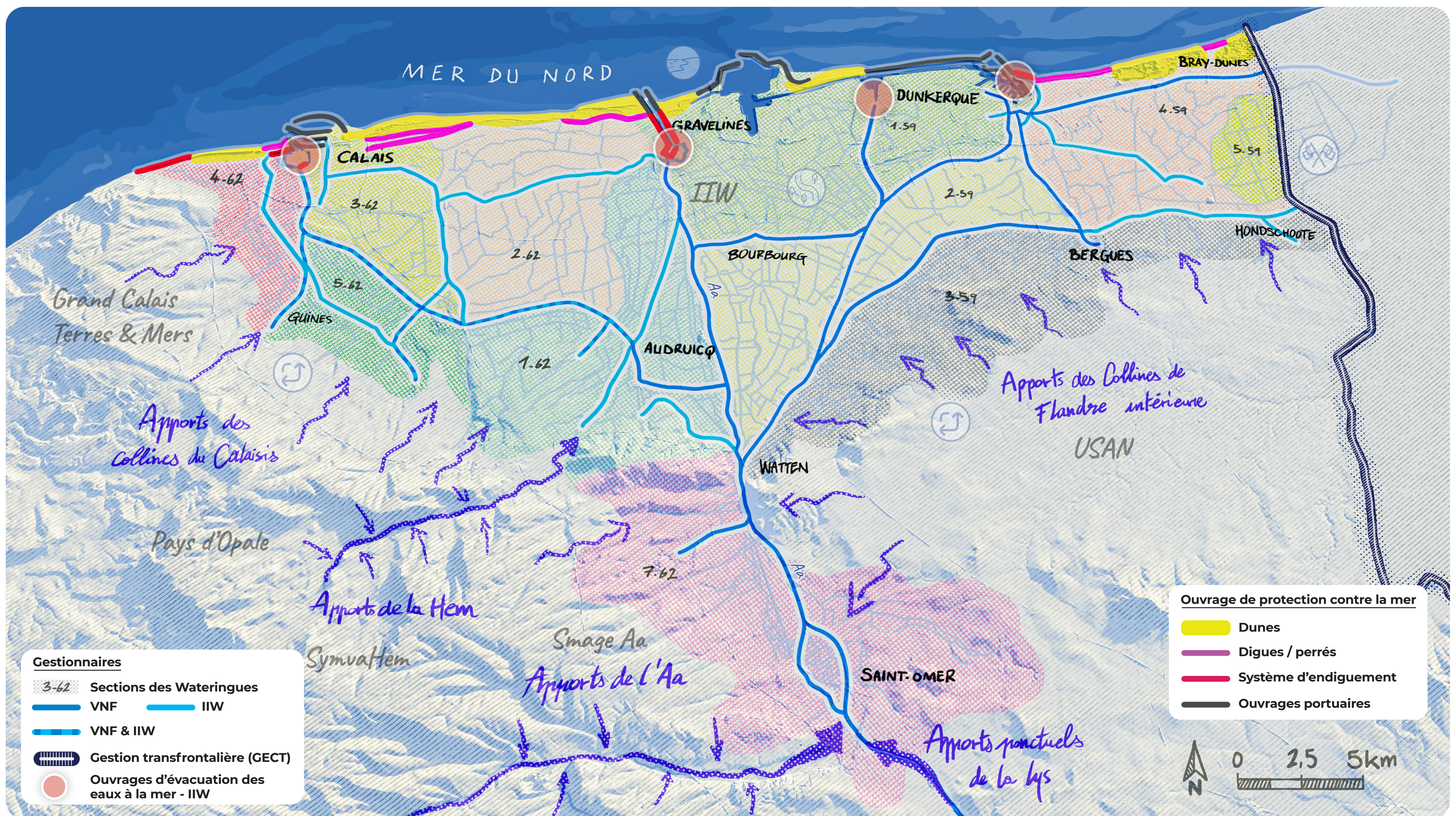
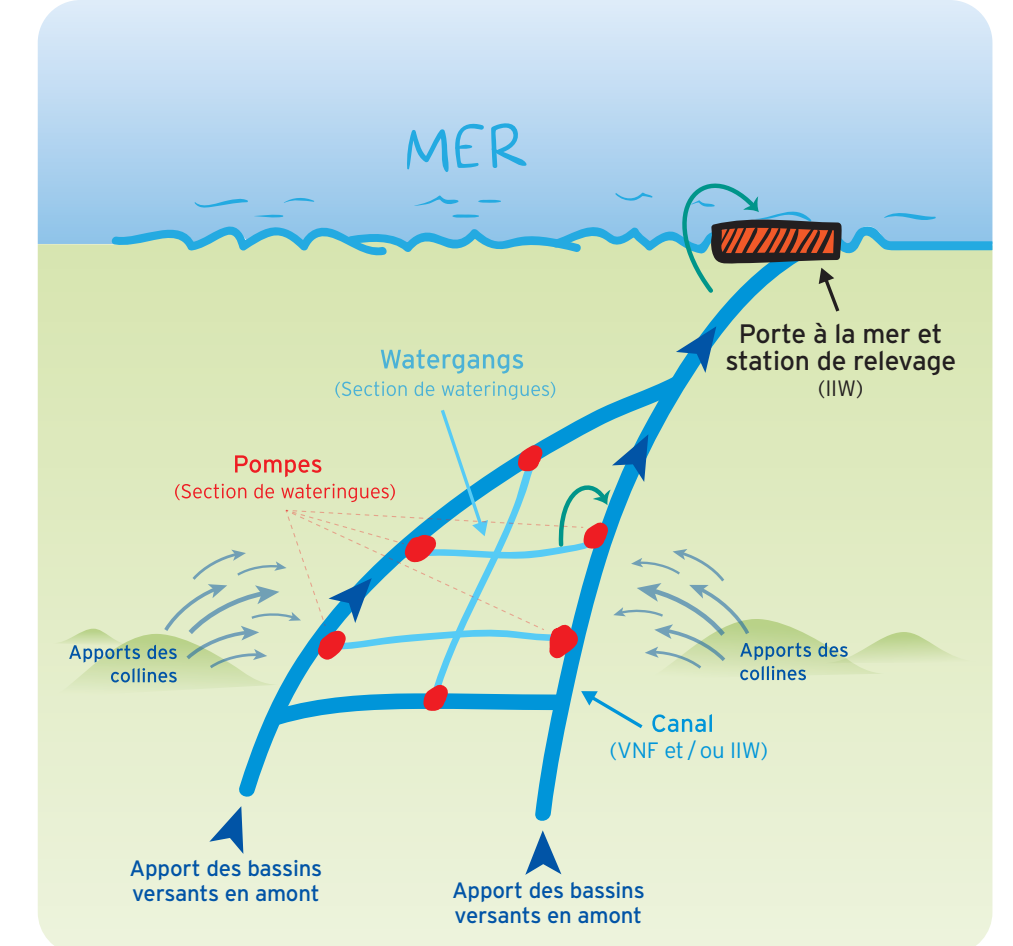
Le syndicat mène les études hydrauliques relatives à la gestion des eaux de surface du polder. Il gère et entretient par ailleurs un réseau secondaire de canaux.

En amont du Delta de l'Aa

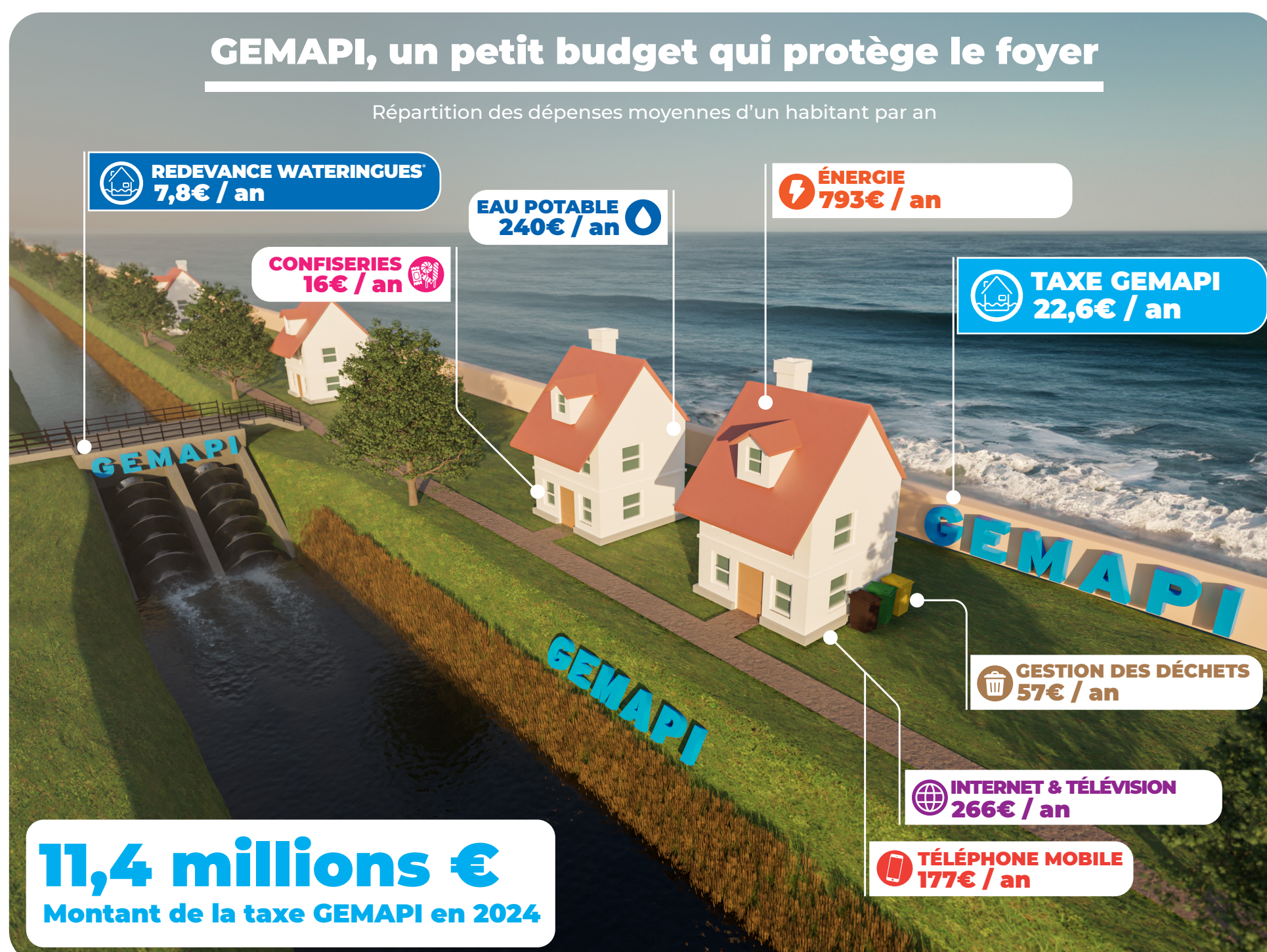
Les Wateringues sont l'exutoire des bassins versant de l'Aa, de la Hem, des petits ruisseaux et du ruissellement dévalant les pentes des coteaux du Calais et de Flandre intérieure.

Ces territoires amonts sont gérés par des syndicats ou des collectivités qui entretiennent les cours d'eau et qui s'emploient à ralentir les écoulements vers les Wateringues. Ils réalisent par exemple des travaux d'hydraulique douce (plantation de haies ou de fascine) ou des zones d'expansion de crues et restaurent des zones humides.

Principe d'assèchement du polder



Comment la gestion des Wateringues est-elle financée ?



La GEMAPI

La Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations est une compétence qui permet aux intercommunalités de mener quatre missions :

- L'aménagement des bassins versants.
- L'entretien et l'aménagement des cours d'eau, canaux, lacs et plans d'eau.
- La défense contre les inondations et contre la mer.
- La protection et la restauration des zones humides.

Pour financer l'exercice de cette compétence, les intercommunalités ont mis en place la taxe GEMAPI. Celle-ci finance entre autres l'Institution intercommunale des Wateringues à hauteur de 6,5 millions d'euros.

À cela s'ajoute la redevance Wateringues prélevée par les sections de Wateringues, qui permet l'entretien du réseau secondaire.

Le PAPI du Delta de l'Aa

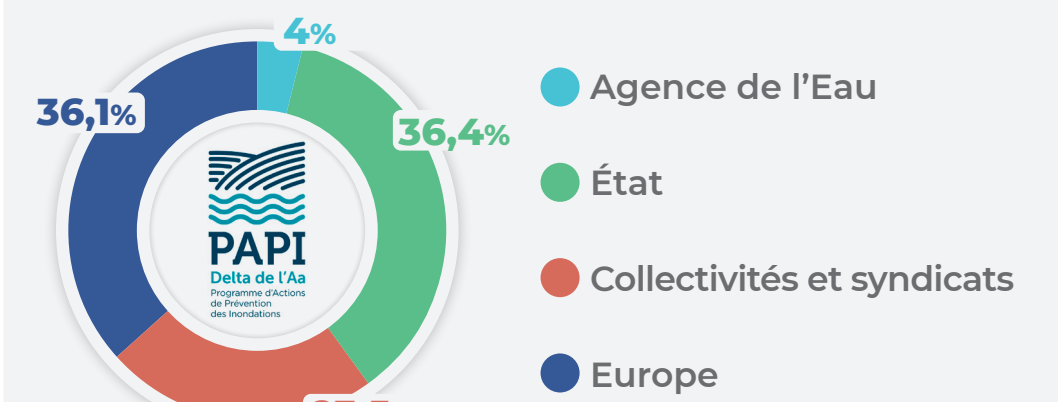
Le Programme d'actions de prévention des inondations est un dispositif qui a pour objectif de réduire les conséquences négatives des inondations sur les enjeux humains, les biens, les activités économiques et l'environnement. Il permet l'obtention de financements dans un cadre contractuel entre l'Etat et les collectivités.

Sur le Delta de l'Aa, le PAPI est porté par l'Institution intercommunale des Wateringues.

10,5 millions €
Budget de l'IIW en 2024

3,5 millions €
Budget des sections des Wateringues en 2024

40 millions €
Financement des 91 actions du PAPI de 2017 à 2024



*Ramené à la population du polder mais perçue auprès des propriétaires en fonction de la surface.